



Centre
de services scolaire
des Hautes-Laurentides

Québec 

AVIS AUX PARENTS

APPLICATION DE CRITÈRES PRÉVUS À NOS POLITIQUES

Conformément à nos politiques de transport, d'admission et d'inscription des élèves, nous vous rappelons que :

- ➔ les distances de marche sont :
 - ◆ 800 mètres au préscolaire 5 ans
 - ◆ 1 600 mètres au primaire et au secondaire
- ➔ les élèves en demande de choix d'école doivent être transportés par leurs parents
- ➔ pour le transport vers une 2^e adresse, notamment pour les gardes partagées, les parents concernés par les parcours en dépassement seront contactés au plus tard le 20 août (si vous n'êtes pas contactés, votre transport vers une 2^e adresse est maintenu jusqu'à avis contraire)

Les élèves inscrits **5 jours au service de garde** n'auront pas accès au transport scolaire.

***** Nous nous réservons le droit d'appliquer d'autres mesures, si nécessaire. *****

Le CSSHL encourage les saines habitudes de vie et vous invite à privilégier, lorsque possible, les transports actifs (marche, vélo) pour se rendre à l'école.

Si vous transportez votre enfant, veuillez nous en informer au sec.transport@cssh.gouv.qc.ca.

FORMULAIRE D'ADMISSION

Un formulaire [Places disponibles - transport scolaire](#) peut être complété par les parents qui souhaitent faire une demande d'admission au transport pour :

- ➔ des élèves marcheurs
- ➔ des élèves en choix d'école
- ➔ des élèves inscrits 5 jours au service de garde

Une réponse sera transmise à partir du 1^{er} octobre 2022.

MOZAÏK PORTAIL PARENTS

Vous aurez accès au numéro d'autobus et à l'horaire d'embarquement et d'arrivée de votre enfant via votre compte MOZAÏK à compter du 20 août 2022.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes questions relatives à ces informations.

NOUS JOINDRE

sec.transport@cssh.gouv.qc.ca

819 440-5001